

**Bulletin d'inscription saison 2025-2026 à renvoyer à
ASC Danses Sautron 4 rue de la brillauderie 44360 Vigneux de Bretagne**

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Email :

Photo
récente

Je souhaite une attestation pour mon comité d'entreprise ou ma mutuelle.

Je souhaiterais suivre le(s) cours de : *cocher votre (vos) choix sous réserve de place disponible.

	Je coche notre souhait*
Danses en solo le mardi 18h30-19h30 (débutant)	
Danses en solo le mardi 19h30-20h30(intermédiaire)	
Danses en solo le mardi 20h30-21h30 (avancé)	

Adhésion annuelle obligatoire COMPRISE dans votre cotisation ci-dessous:

10€/Personne à ASC Danses Sautron (assurance comprise).

Options	Cotisation annuelle (durée d'un cours 1heure)	Habitant de Sautron	Autres communes
1	Par personne 1h de cours de danse par semaine	112€ + 10€ = 122€	117€ + 10€ = 127€
2	Par personne l'heure supplémentaire	100€	100€

Droit à l'image : Je donne mon consentement pour la prise de vues et mon accord pour la diffusion des images lors d'événements, cours, site internet,...

Pièces à joindre :

Ce formulaire complété et signé

Votre (ou vos) chèque(s) à l'ordre de **ASC Danses Sautron**

Questionnaire de santé complété et signé (page 2 obligatoire)

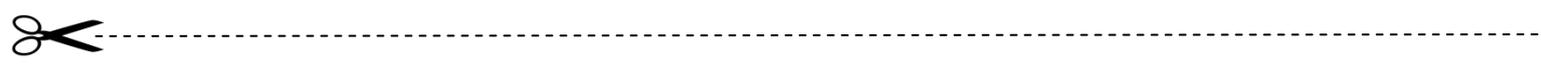
Signatures de l'adhérent.e (obligatoire)



Questionnaire santé Saison 2025/2026

Merci de répondre aux questions suivantes.

	Adhérent 1	
	oui	non
Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque ou d'une hypertension ?		
Ressentez-vous une douleur à la poitrine au repos ou au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites des activités physique ?		
Éprouvez-vous des pertes d'équilibres liées à des étourdissements ou avez-vous perdu conscience au cours des 12 derniers mois ?		
Avez-vous déjà été diagnostiqués d'une autre maladie chronique (autre qu'une maladie cardiaque ou d'hypertension artérielle) ?		
Avez-vous eu dans les 12 derniers mois des problèmes osseux, articulaires qui pourraient être aggravés par une augmentation de l'activité physique ?		
Votre médecin vous a-t-il déjà dit que vous ne deviez pas faire d'activité physique sans supervision médicale ?		



Partie à redonner à l'association ASC Danses Sautron

- Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, il est nécessaire de voir votre médecin et de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse.
- Je soussigné(e)né (e) le..... certifie ne pas connaître de contre-indication à la pratique de l'activité pour laquelle jeme suis inscrit.e.
- Je certifie également que ces renseignements sont exacts et décharge ASC Danses Sautron de toute responsabilité en cas d'accidents corporels pouvant survenir pendant les séances de danse et activités pour l'année 2025-2026
- À Sautron le

Signature adhérent (obligatoire)